

## ➔ **REGLEMENT du PEDIBUS** ...pour aller à l'école à pied

**Chaque parent** d'enfant inscrit au PEDIBUS s'engage à respecter les règles reprises ci-dessous, établies dans le but de garantir **la sécurité des participants** en encadrant cette alternative à la voiture, solidaire et écologique.

- Le groupe respecte l'horaire établi par le pilote de ligne **et ne peut attendre l'enfant en retard**. L'enfant devra se trouver au lieu de rendez-vous fixé à l'heure convenue.
- Les accompagnateurs sont responsables des enfants sur la ligne de PEDIBUS uniquement, et par conséquent ne sont pas tenus d'accompagner les enfants entre l'arrêt et le domicile.
- L'enfant doit être couvert par une assurance scolaire souscrite par les parents.
- L'accompagnateur est le premier interlocuteur des parents.

**L'accompagnatrice/accompagnateur** s'engage à assurer, à titre bénévole, l'encadrement de ce ramassage scolaire à pied. Elle/il doit prendre en charge uniquement les enfants inscrits au PEDIBUS. C'est elle/lui qui a autorité sur le groupe. Dans sa tâche, elle/il appliquera les consignes qui lui ont été données lors de son inscription.

- Les règles de modalités d'accompagnement sont déterminées par les organisateurs ou pilotes de lignes (itinéraires, horaires, interventions).
- Elle/il est couvert par son assurance responsabilité civile.
- Elle/il doit contrôler le nombre d'enfants tout au long du chemin.
- Elle/il doit porter le gilet de sécurité PEDIBUS.

**L'enfant** adhère au code de bonne conduite établi ci-dessous dans le but de garantir la sécurité du groupe.

- Je respecte les consignes de l'accompagnateur responsable du groupe.
- Je porte le gilet de sécurité PEDIBUS donné par la mairie.
- Je garde ma place dans le groupe tout le trajet.
- Je veille toujours à former avec les autres un groupe compact.
- Je ne traverse la route que lorsque l'accompagnateur m'y invite.

*Nous avons pris connaissance de ces règles et nous nous engageons à les respecter.*

A près avoir signé ce règlement merci de le remettre en mairie accompagné de la fiche d'inscription.

Fait à Cordemais, le

Signature(s)  du (ou des) Parent(s) :

de l'accompagnateur :

de l'enfant :